

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 24 (1953)
Heft: 12

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

résoudre. Il ne s'agit en effet pas de « gaspiller » cet argent, mais de l'employer à bon escient en lui faisant rapporter des intérêts, ce qui est tout autre chose.

Paul GOBAT

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La garantie des dommages causés par les forces de la nature est assurée, à partir du 1^{er} octobre, par les compagnies suisses et étrangères d'assurance privée faisant partie du Syndicat suisse des compagnies d'assurance contre l'incendie. La protection d'assurance contre les dommages dus aux forces de la nature est donc mise sur le même pied que celle contre l'incendie. Si le preneur d'assurance a assuré contre l'incendie ses biens à leur valeur réelle, il pourra prétendre à une indemnité de 100 % lors d'un dommage causé par les forces naturelles.

* *

Le nombre des véhicules à moteur, selon le Bureau fédéral de statistique, a augmenté de 36 mille en une année. D'après le département militaire, on comptait, le 1^{er} juillet, 202 mille véhicules automobiles de tourisme, 47,500 autres automobiles, 75,000 motocyclettes, 52,500 scooters et 35,000 vélos-moteur, soit un total de 412,000 véhicules à moteur. Le nombre des scooters a augmenté d'un tiers, celui des vélos-moteur d'un septième. Près d'un cinquième des véhicules motorisés (80,000) sont inscrits dans le canton de Zurich ; viennent ensuite Berne avec 59,000, Genève et Vaud avec 38,000 et 37,000. Ce parc motorisé a triplé en six ans.

* *

Baisse lente de la « haute conjoncture ». La récente assemblée de la Société générale de l'Horlogerie S.A. a constaté une diminution lente mais constante des portefeuilles de commandes. Actuellement, il n'y a pas de chômage à vrai dire, mais il est possible de satisfaire aux commandes dans un délai beaucoup plus court que l'an dernier. Bien plus rapidement que l'on pouvait s'y attendre, l'industrie horlogère de l'Allemagne du Sud s'est relevée des coups que la guerre lui avait portés. Sa concurrence pour la fabrication suisse se fait sentir de plus en plus.

* *

Notre commerce extérieur. Malgré le fléchissement de la « haute conjoncture », et conformément à la tendance saisonnière notée habituellement à cette époque de l'année, les exportations horlogères du mois d'octobre ont atteint un chiffre record tant d'après le nombre de pièces qu'en valeur. Nous avons livré à l'étranger 3,878,500 pièces pour une valeur de 116,4 millions de francs en octobre, contre 3,517,800 pièces le mois précédent, représentant une valeur de 106,6 millions de francs. Nos envois d'instruments et d'appareils enregistrent également une augmentation, alors que ceux de machines ont notablement fléchi, passant de 94,1 millions de francs, en septembre, à 86,1 millions en octobre. A part les produits chimiques pour usages industriels, les exportations des principales branches de l'industrie chimico-pharmaceutique ont progressé. Dans le secteur des textiles, les gains d'exportation prédominent au regard de septembre. Dans les denrées alimentaires, il a été exporté plus de chocolat, mais sensiblement moins de fromage.

Pour le décolletage de précision

BECHLER

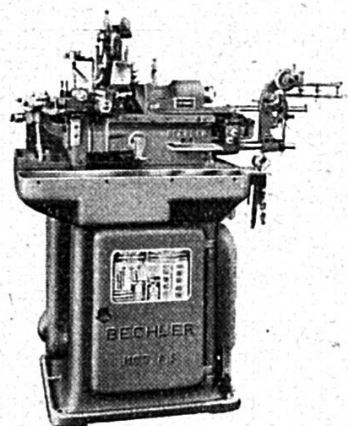
Tours automatiques de haute production

FABRIQUE DE MACHINES

André Bechler S. A.

MOUTIER (J. B. Suisse)

Pour vos pièces de grande précision, avez-vous aussi le tour Bechler ISOMATIC, modèle déposé ?



561

Tuilerie Mécanique de Laufon S. A. S. A. pour l'Industrie Céramique

Laufon



Tuiles — Briques
Carreaux en grès
Carreaux en faïence
Appareils sanitaires
Porcelaine technique

570



Gros lot Frs 50 000.—
22 DÉC.

**120 lots suppl. de Frs 80.—
offerts par le Père Noël**

Le nombre des lots est augmenté à 42 397
La valeur globale
des lots est élevée à Frs 535 600.—

Que de gros lots!
**Frs 50 000.—, Frs 20 000.—,
Frs 10 000.—, 4 x Frs 5 000.—, etc.**

5 BILLETS chiffres finals 0 - 4 = au moins 1 LOT
5 BILLETS chiffres finals 5 - 9 = au moins 1 LOT
10 BILLETS chiffres finals 0 - 9 = au moins 2 LOTS

1 billet Frs 5.— (la série de 5 billets Frs 25.—, la série de 10 billets Frs 50.—) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.

Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc.

SEVA

90/2

* *

Nos principaux fournisseurs. Parmi les pays limitrophes, c'est la France qui, à l'importation, a accru le plus fortement ses livraisons, tandis que nos envois à ce pays ont rétrogradé. L'Allemagne, qui toutefois s'inscrit toujours au premier rang de nos fournisseurs, a amélioré sa position tant aux entrées qu'aux sorties. D'autre part, il convient de relever la forte avance de nos achats aux Etats-Unis, à l'Argentine, à l'Union sud-africaine, à l'Egypte et au Mexique.

* *

Nouveaux accords entre la Suisse et l'Allemagne. Les accords signés récemment avec la République fédérale d'Allemagne prévoient, pour les livraisons de la Suisse, d'importants contingents concernant les fruits et produits tirés des fruits, l'horlogerie, les colorants et les textiles. De son côté, la Suisse continuera de pratiquer envers l'Allemagne une politique libérale en matière d'importation. Aux anciens accords relatifs au service des paiements se substituent un nouvel accord de paiement et un protocole concernant des prestations de services (assurances, tourisme, droits de licence, frais de régie, rémunération de main-d'œuvre). En outre, les deux parties sont convenues de diverses dispositions d'exécution pour le transfert des paiements, en particulier le service des emprunts dans le cadre de l'accord de Londres sur les dettes extérieures allemandes, et le transfert des revenus de capitaux investis dans la République fédérale d'Allemagne. Un protocole spécial règle le transfert de l'ensemble des paiements réciproques des usines hydro-électriques frontières du Rhin.

* *

A l'Union européenne de paiements. Le trafic des paiements de la Suisse avec les pays membres de l'Union européenne boucle, à fin octobre, par un solde actif de 37,5 millions de francs. Comme le quota régulier de 1,092,2 millions est épuisé, ce montant est porté en compte de la rallonge de 546,6 millions au total. De ce fait, celle-ci se trouve mise à contribution à raison de 256,8 millions, ou de 47 %. Le crédit accordé par la Confédération à l'U.E.P. s'accroît de la moitié de l'excédent d'octobre, atteignant ainsi 784,3 millions de francs. L'autre moitié du solde actif sera réglée par l'Union des paiements sous forme d'un versement en or, respectivement en dollars.

* *

La baisse du taux de l'intérêt. Une statistique de la Banque nationale établit que, depuis 1948 au mois de septembre de cette année, le rendement net des intérêts des emprunts de la Confédération et des C.F.F. révèle une très forte baisse. Il s'inscrivait à 3,55 % en 1948. Il était de 2,54 % au début de 1953, et de 2,30 % au milieu d'octobre.

* *

L'encaisse-or de la Suisse était de 1290 tonnes à fin août. Seuls, les Etats-Unis d'Amérique dépassent ce chiffre ; ils possédaient, à fin juillet, 19,865 tonnes d'or. Tous les autres pays sont plus pauvres en or. En août 1953, la Belgique en avait 636 tonnes, la Hollande 609, la France 512, la Suède 182, l'Allemagne 199 et l'Italie 198.

* *

Le trafic des C.F.F. en transit s'est accru de 17,5 % par rapport à l'an passé. Les transports sont plus nombreux qu'en 1952 sur la ligne

du Gothard. Sur la ligne du Simplon, le trafic s'est accru également depuis une année, tant en ce qui concerne les voyageurs que pour les marchandises. Les rapides Genève-Lausanne-Milan et Berne-Milan ont eu en moyenne 490 voyageurs au départ de Brigue en juillet, et 507 en août. Les C.F.F. ont acheminé du Valais 5,738,000 kilos de fruits et légumes en septembre, soit 1,300,000 kilos de plus qu'en 1952. Il s'agit surtout de poires, de pommes, de raisin et de tomates.

* *

L'indice des prix de gros s'inscrivait à 212,3 (août 1939 = 100) à fin octobre 1953, c'est-à-dire à peu près au même niveau qu'à la fin du mois précédent (+ 0,1 %). Des hausses de prix concernant les porcs gras, les veaux, le coton brut, ainsi qu'une augmentation des prix moyens du plomb, du cuivre, de l'étain et du zinc ont été à peu près entièrement contrebalancées par une baisse des pommes de terre de table, du sucre, du café, du houblon, du malt et des fèves de cacao.

* *

Autorails à l'essai. En mai 1954, une paire d'autorails doit entrer en circulation entre Delle et Berne. A cet effet, la S.N.C.F. a procédé récemment à des essais d'autorails à mazout, sur cette ligne. Ces essais devaient déterminer le temps de parcours entre Delle et la ville fédérale. En quittant la station frontière française à 12 heures 44, les voitures sont arrivées à Berne à 14 h. 28.

* *

Le 9^e rapport de gestion du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Jura signale que les recettes de transport atteignent 1,010,440 francs en 1952, contre 1,010,739 francs en 1951, en diminution de 299 francs. Le produit des transports de voyageurs est en augmentation de 65,515 francs, celui des bagages de 6623 francs, tandis que celui des animaux est en diminution de 3690 francs et celui des marchandises de 34,600 francs. L'ensemble des produits passe de 1,084,815 francs en 1951 à 1,090,114 francs en 1952, en augmentation de 5299 francs sur l'année précédente. L'ensemble des dépenses, qui était en 1951 de 1,397,645 francs, a passé en 1952 à 1,415,508 francs, en augmentation de 17,863 francs. Les frais de personnel ont passé de 919,404 francs à 922,420.

* *

Le budget du canton de Berne pour 1954 présente un déficit de 8,31 millions de francs, les dépenses prévues étant de 266,2 millions et les recettes de 257,9 millions de francs.

* *

L'organisation laitière du Nord-Ouest de la Suisse compte actuellement 336 sociétés, 11,420 membres, avec 55,225 vaches.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administr. du Bulletin — Editeur: Imp. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38

Caissier: H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel: Fr. 8.— Prix du numéro: Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source